

## **Extrait du bulletin municipal n° 81**

### **Bilan financier de l'année 2017**

Les dépenses de fonctionnement (y compris les dépenses de personnel) en 2017 ont été de 1 874 408 € (en baisse de 6,3 % par rapport à 2016), pour un total de recettes de 2 361 224 € (en baisse de 10,5 %).

Les dépenses d'investissement ont été de 921 923 € (en baisse de 25 %) et les recettes se sont établies à 1 081 992 € (en progression de 28 %).

Les investissements ont été ciblés vers les aménagements de voirie, notamment pour sécuriser le cheminement piéton vers la zone d'activités du Valadan et le nouveau quartier de la Briqueterie. Toujours en matière de sécurité, le déploiement de nouvelles caméras a eu lieu cette année. L'année 2017 aura enfin vu l'achèvement de nombreux chantiers : le centre bourg (inauguré le 29 avril), la Zone Naturelle Pédagogique (inaugurée le 21 juin) ou la réfection de la rue Germaine Sibien. La baisse des investissements s'explique par l'anticipation des dépenses de construction, en 2018 et 2019, du multipôle Enfance (plus de 1 800 000 € HT) et, de 2018 à 2021, de réfection des rues du Tour de Ville et Margot et de la ruelle Margot.

Comme tous les ans, l'enfance en général et le scolaire en particulier ont été au cœur des dépenses engagées, avec notamment la mise en place de nouvelles activités périscolaires. Toutefois les subventions des associations n'ont pas baissé, ni celle du CCAS (24 000 €), ce qui préserve les actions de solidarité mais aussi d'animation envers les personnes âgées, par exemple.

L'épargne nette de la commune s'élève fin 2017 à 489 000 €. La dette a été réduite à 392 000 € (soit une capacité de désendettement inférieure à une année).

À noter la baisse de la DGF (dotation de l'État) de 62 100 € en 2016 à 20 700 € en 2017 (pour rappel, elle était de 193 000 € en 2013).

Enfin, les taux communaux d'impôts locaux (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti) sont inchangés depuis 2011. Toutefois, du fait de l'augmentation des bases locatives de 1,1 % décidée par l'État, les montants à payer sont supérieurs à ceux de l'an dernier.